
Initiative communale déposée

30 pourcents des électeurs et électrices de Douanne-Daucher ont signé l’initiative lancée par le comité «N5 Bielersee – so nicht!» ! Le large soutien de cette initiative, qui revendique une planification globale du trafic dans la région et une amélioration immédiate de la situation routière, montre à quel point la population souhaite des améliorations.

L’initiative communale a été lancée en juin 2021 en réaction à la construction controversée du tunnel de Douanne. Le projet de 230 millions, planifié dans les années 1980, libérerait effectivement certains habitants de Douanne du bruit de la route. Il a cependant des inconvénients majeurs: des habitations et des vignobles enregistrés dans l’inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels devront être sacrifiés. Les habitants du hameau de Wingreis vivront pendant des années dans les poussières d’un grand chantier. De plus ils souffriront, ainsi que les habitants de Daucher, toujours des effets néfastes de la route – même une fois le chantier terminé.

Les auteurs de l’initiative demandent un engagement du conseil communal : qu’il s’investisse dans une planification globale et soutienne une interdiction de transit poids lourds et une limitation de la vitesse à 60km/h sur tout le tronçon Bienne – La Neuveville. Le conseil communal a d’abord envisagé de faire invalider l’initiative. Une tentative de conciliation s’est ensuite soldée par un échec début août. C’est suite à cela que le comité a rassemblé en très peu de temps 240 signatures dans toutes les parties du village. Ces signatures seront déposées auprès de la commune au courant de cette semaine. D’autres signatures pourront encore être déposées jusqu’en début novembre.

Le comité «N5 Bielersee – so nicht!» attend du conseil communal, qu’il entre en matière sur le contenu de l’initiative et que celui-ci fasse l’objet d’une votation dans un délai utile. De plus une collaboration avec les communes concernées par les problèmes de trafic de la N5 (en outre Bienne, Nidau, La Neuveville) serait judicieuse pour pouvoir intervenir ensuite conjointement à l’échelle fédérale.

Recours auprès du tribunal administratif fédéral

Cette discussion est d’autant plus urgente car les plans du tunnel des Douanne ont été approuvés par le DETEC le 6 août. Cette décision a été contestée par plusieurs recours auprès du tribunal administratif fédéral. Comme arguments principaux : un projet désuet ne satisfaisant pas les enjeux actuels d’une planification globale du trafic dans la région, une durée de construction et des destructions (habitations et vignoble) disproportionnées par rapport aux effets escomptés ainsi que des vices de procédure.

Quoi qu’il en soit: la construction du tunnel durerait au minimum 10 ans, il ne pourrait être mis en service avant 2035. La population de la rive gauche du lac de Bienne ne peut et ne veut pas supporter la situation actuelle aussi longtemps. Des mesures de modération du trafic sont indispensables à court terme.

Pour plus d’informations:

Christian Brügger, Twann

Président du comité «N5 Bielersee – so nicht!»

079 716 14 31

Gabriela Neuhaus, Wingreis

Membre du comité «N5 Bielersee – so nicht!»

079 435 81 30

N5 Bielersee - so nicht!

2513 Twann

www.n5bielersee-sonicht.ch